

Représentations de l'Éducation Physique et Sportive et de l'aptitude en intervention pédagogique par les institutrices de l'école primaire de Brazzaville (Congo)

Yvette BAKINGU BAKIBANGOU*, Aristide EWAMELA**,
Burel TAMBA NKOKOLO***

Résumé

Cette étude a pour but d'analyser les représentations de l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive (EPS) et les aptitudes des enseignantes de l'école primaire de Brazzaville (République du Congo). Pour réaliser ce travail de recherche, 211 enseignantes de 30 écoles primaires des circonscriptions scolaires de Bacongo, Moundali et Talangaï, ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle ont été sollicitées. Elles ont donné leur avis sur un questionnaire articulé autour de 7 dimensions à savoir : l'importance de l'EPS chez l'élève, sa place dans le corpus des disciplines scolaires, ses finalités, la pratique sportive des enseignantes, leur aptitude à enseigner l'EPS, la qualité de la formation initiale et continue. Les données de l'enquête ont été saisies sur le logiciel Excel et les résultats obtenus ont été représentés par des diagrammes en secteur. Ces résultats ont permis de relever que les enseignantes ont une opinion négative de l'EPS. En effet, elles considèrent l'EPS comme une discipline secondaire. Cette déconsidération de l'EPS s'est traduite par la connaissance imprécise de ses finalités et l'inactivité des enseignantes. Aussi, la formation initiale a-t-elle été jugée insuffisante et la formation continue inexistante. Au regard de ces résultats, des recherches sur la valorisation des stratégies didactiques et pédagogiques en formation initiale d'une part et le développement de l'engagement en EPS des enseignantes d'autre part sont envisageables.

Mots-clés : Enseignement, Éducation Physique et Sportive, École primaire, Institutrices, Représentations, Discipline scolaire, Aptitude.

* Email : kibangouyvette@gmail.com Université Marien Ngouabi, Brazzaville

** Email : bearistide2088@gmail.com Université Marien Ngouabi, Brazzaville

*** Email : michelnkokolo@gmail.com Université Marien Ngouabi, Brazzaville

Abstract

This paper analyzes of the representations of the teaching of Sport and Physical Training and the aptitudes of teachers of primary schools Brazzaville (Republic of Congo). 211 teachers from 30 primary schools of circumscriptions of Baongo, Mougali and Talangaï with a working experience of less than five years old have provided answers to a questionnaire articulated around seven axes especially, the importance of Sport and Physical Training for learns, its place among the school subjects, its objectives, the practice of sports by teachers, their abilities to teach Sport and Physical Training, the quality of their initial training and even after. The data collected and processed through Excel software, have been represented in diagram in sector. These results have revealed that teachers have a negative opinion of Sport and Physical Training. For they consider it as secondary subject. This lack of consideration implies an imprecise knowledge of the objectives, and the inactivity of teachers. In final assessment, since the initial training has proved insufficient and the consolidation one inexistent, researches on pedagogical and didactical strategies during the initial training, in one hand, and more enrolment of teachers into the teaching of Sport and Physical Training in the other hand should be carried out.

Keywords : Teaching of Sport and Physical Training, Primary School, Representation, Teachers, School subject, Aptitude.

Introduction

L'Éducation Physique et Sportive (EPS) est un droit fondamental pour tous (UNESCO, 2015, p. 2). C'est une discipline scolaire enseignée de la maternelle à l'université (Note de service n°154/MRJSCIC - CAB/DGS-DEPS du 16 Juin 1998) qui contribue à la formation du citoyen lucide, autonome, ... Dans cette perspective, Salaka, (2011, p. 11) a montré que l'exercice physique améliore ou entretient les qualités physiques, intellectuelles et morales et permet à l'individu de s'adapter à son milieu physique, et social, favorise son épanouissement et affermit sa santé.

Pendant, entre les discours législatifs et leur application, une distorsion est perceptible. En effet, les enseignant(e)s de l'école

primaire sont confronté(e)s à de multiples difficultés dans l'enseignement de l'EPS, parmi lesquelles : la variété des contenus, la gestion de classe (Buznic-Bourgeacq et Terrisse, 2013, p. 23), la gestion de la discipline dans le cadre des leçons d'EPS, le rapport à la discipline avec peu d'attentes par rapport aux Mathématiques et au Français (Schouwey et Salihi, 2016, p. 52-57 ; Prud'homme et al., 2016, p. 4). A ces difficultés s'ajoute le déficit d'infrastructures et du matériel didactique. Ces difficultés prouvent à suffisance que l'EPS peine encore à être enseigné (Koffi, 2016, p. 15-16) au cycle primaire (Cheikh, 2008, p. 69 ; Harouna, 2010, p. 48).

En Afrique subsaharienne, notamment au Togo, des réformes sur l'enseignement de l'EPS à l'école élémentaire entreprises n'ont pas d'incidences positives sur les attentes de la société (Salaka, *ibid*, p. 12). Selon cet auteur, l'EPS est négligée dans les écoles élémentaires et les acteurs de ce secteur semblent mépriser les valeurs inhérentes à la pratique des Activités Physiques et Sportives (A.P.S) dans l'éducation des enfants. Ce constat rejoint celui fait par Koffi (*ibid.*) en Côte d'Ivoire où l'enseignement de cette discipline reste théorique dans les écoles primaires. En République du Congo, l'EPS n'est dispensée à l'école primaire que pendant la formation initiale et lors de la titularisation des enseignants. Par ailleurs, aucune étude à notre connaissance, n'a été menée en République du Congo sur la perception de l'EPS par les enseignantes et de leurs aptitudes à enseigner cette discipline. En considération des faits susmentionnés, une attention particulière mérite d'être orientée vers les : *Représentations de l'Education Physique et Sportive et de l'aptitude en intervention pédagogique par les institutrices de l'école primaire de Brazzaville (Congo)*.

1. Cadre théorique

Le présent travail de recherche a un fondement théorique orientée vers l'approche psychosociale de Moscovici (Trinquier, 2009, p. 3) et le sociocognitivism de Bandura (Nagels, 2015, p. 1). La première approche stipule que les comportements des individus sont déterminés par un objet social construit à partir des images, des préoccupations positives ou négatives. Le choix de cette théorie est lié à l'objet social que constitue l'EPS. En référence aux activités physiques sportives

d'origine sociétale et transposées au contexte scolaire, la difficulté de perception des savoirs savants de l'EPS et du traitement didactique peut susciter des opinions et des attitudes ambivalentes (Mengisen, 2010, p. 2).

La seconde théorie trouve son fondement dans le Sentiment d'Efficacité Personnelle (SEP). Elle concerne la croyance de l'individu en sa capacité d'organiser et d'exécuter la ligne de conduite requise pour produire les résultats souhaités. Ainsi, d'après l'auteur, une personne porte des jugements personnels à ces capacités d'action, à la fois sur elle-même et sur son environnement (physique et social) en lien avec ses croyances. De ce fait, cette théorie conçoit que si les gens ne sont pas convaincus qu'ils puissent obtenir les résultats escomptés de leurs actions. Ainsi, ils auront peu de raisons d'agir ou de persévérer face aux difficultés pour atteindre les buts visés. A l'inverse, si les gens ont une perception élevée de leurs capacités à réaliser une tâche en vue d'atteindre un objectif fixé, ils vont tout mettre en œuvre pour y parvenir. Dans le contexte scolaire, l'enseignant sera prompt d'innover dans la pratique pédagogique favorable et d'abandonner celle qui présente des difficultés (Gaudreau et al., (2012, p. 88).

2. Problématique

L'EPS est une discipline scolaire qui requière l'expression corporelle, verbale, émotionnelle et relationnelle. De nombreuses études ont démontré que la pratique des activités physiques sportives adaptées à l'école constitue le moment marquant les actions morphostatiques et dynamiques déterminantes de la vie (Bounhifrou et Meziti, 2017, p. 16). Ces auteurs ont également rapporté qu'elle assure la croissance, le développement du corps de l'élève. Aussi ont-ils ajouté que l'EPS est une matière dont la richesse éducative est incontestable dans la mesure où elle contribue à l'amélioration du bien-être physique, mental et social des élèves. Ils ont obtenu dans leur étude des résultats qui montrent des représentations favorables des acteurs de l'éducation sur l'importance de la pratique des APS à l'école primaire. En somme, ces enseignants ont reconnu les bienfaits de cette pratique sur la santé physique et psychologique des élèves.

Cependant, au-delà de ses atouts, l'EPS est une discipline fragilisante et complexe à enseigner. C'est pour cette raison que les

enseignants de l'école primaire ne lui accordent presque pas d'attention et l'écartent dans leurs pratiques pédagogiques. Hardmann et Marshall cité par Pattyn (2012, p. 8) ont montré qu'en France, 72% d'écoles primaires consacrent moins d'heures à l'enseignement de l'EPS par semaine que celles prévues par les textes, à savoir 6 heures hebdomadaires. En Algérie, l'enseignement de l'EPS semble assez négligé (Bounhifrou et Meziti, *ibid*). En République du Congo, le livre programme (INRAP, 2006, p. 11) ne consacre que 30 minutes et 1 heure hebdomadaire respectivement pour les classes du cycle d'éveil (CP1, CP2 et CE1) et de celui de fixation (CE2, CM1 et CM2), alors qu'il est recommandé à tout enfant en âge scolaire, pour être actif d'avoir 60 minutes par jour d'exercices structurés et encadrés, ce trois fois par semaine d'intensité moyenne à soutenue (OMS, 2010, p. 7).

Cette négligence et la réduction du volume horaire de l'EPS sont relayées par les difficultés conditionnelles de travail pour constituer une faiblesse et une menace de cet enseignement à l'école primaire. En effet, l'EPS est éprouvante sur le plan physique (troubles musculo-squelettiques, asthénie, lombalgies, ...), sur le plan psycho-social (atteinte de l'estime de soi, burnout, dépression, ...) dépendamment des problèmes d'organisation, de la charge et du sens de travail (Coutarel et al., 2015, p. 21). Ces conditions de travail expliquent le manque de motivation motrice chez certains enseignants au cours de l'intervention en EPS dans les écoles élémentaires sénégalaises (Cheikh, *op. cit*). A cela s'ajoutent les difficultés structurelles et formatives. En effet, les enseignants Togolais sont confrontés au manque de ressources (infrastructures sportives inadéquates, manque du matériel didactique), de formation, d'évaluation et de supervision de cette discipline (Salaka, *op. cit*, p. 77). Thepaut (2016, p. 11) a quant à lui évoqué les difficultés didactiques suivantes : les dérives possibles du contrat didactique dans la confusion de l'activité pratiquée avec une centration trop excessive sur la réussite de la tâche, la nature des élèves à qui s'adressent les régulations didactiques et la conduite des moments de verbalisation marquée par la distribution de la parole, l'objet de discussion, le flot de prise de parole et la diversité de proposition. Les conditions de travail et les difficultés à enseigner l'EPS peuvent créer une mauvaise image de celle-ci auprès des enseignants de l'école primaire. Cela constitue une préoccupation fondamentale qui conduit à se poser des questions.

La question principale de cette recherche est la suivante : quelles sont les représentations des institutrices de Brazzaville sur l'enseignement de l'EPS et de leurs pratiques pédagogiques dans cette discipline ?

De la question principale, découlent les questions secondaires ci-après :

- quelles opinions les institutrices ont-elles de l'enseignement de l'EPS ?
- quelles appréciations les institutrices se font-elles de leur pratique sportive, aptitude à enseigner l'EPS et de la formation dans le domaine des APS ?

Pour répondre à la préoccupation fondamentale évoquée précédemment, une hypothèse générale et des hypothèses subsidiaires ci-dessous ont été formulées.

3. Hypothèse et objectif de l'étude

L'hypothèse générale est la suivante : les institutrices de Brazzaville ont des représentations négatives vis-à-vis de l'enseignement de l'EPS et de leurs pratiques pédagogiques dans cette discipline.

La démultiplication de l'hypothèse générale a débouché sur la formulation des hypothèses subsidiaires suivantes :

- les institutrices de Brazzaville ont une opinion négative de l'enseignement de l'EPS ;
- les institutrices de Brazzaville éprouvent des difficultés dans l'enseignement de cette discipline et sont insatisfaites quant à leur formation dans le domaine des APS.

L'objectif de la présente étude est d'analyser les représentations que les institutrices de Brazzaville ont de l'enseignement de l'EPS, de leur pratique sportive, de leur aptitude à enseigner cette discipline et de leur formation dans le domaine des APS.

4. Méthodologie

4.1. Approche méthodologique

La méthodologie de la présente étude s'inscrit dans une approche qualitative exploratoire et repose sur une enquête par questionnaire. Ce questionnaire permet de recueillir auprès des enseignantes, des informations détaillées sur l'enseignement de l'EPS. Il est en effet

question de révéler : l'importance de cette discipline, son poids dans le système éducatif, la connaissance de ses finalités, le rythme de pratique de l'APS, l'aptitude à enseigner l'EPS et les sentiments sur la formation dans le domaine des APS. L'étude a été approuvée par le Conseil scientifique de l'Institut Supérieur d'Education Physique et Sportive de l'Université Marien NGOUABI.

4.2. *Participants*

Deux cent onze (211) institutrices provenant de 30 écoles primaires publiques des circonscriptions scolaires de Bacongo, Moundali et Talangaï (Brazzaville, République du Congo) ont participé à cette étude. Elles ont été sélectionnées par la technique de choix raisonné à partir de la population cible des institutrices. Ces enseignantes ayant consenti de participer à cette étude, avaient une expérience professionnelle d'au moins 5 ans.

4.3. *Déroulement de l'enquête*

Les institutrices ont été contactées à partir des chefs d'établissements qui ont transmis aux participantes à l'étude une lettre résumant le sujet de l'étude. Elles devaient remplir le formulaire de consentement et accepter volontairement de répondre aux questions. Les questionnaires ont été distribués au moment choisi par les participantes et retirés une semaine après. Ce questionnaire comprenait les questions suivantes : 1- Que pensez-vous de l'importance de l'EPS ? 2- Quelle est selon vous la place de l'EPS dans le corpus des disciplines scolaires ? 3- Quelles sont les finalités de l'EPS à l'école primaire ? 4- Pratiquez-vous les Activités Physiques et Sportives (APS) ? 5- Quelles appréciations faites-vous de vos capacités à enseigner l'EPS ? 6- Quelles appréciations avez-vous de votre formation initiale en EPS ? 7- Avez-vous bénéficié des formations continues ?

4.4. *Analyse des données*

Le dépouillement du questionnaire a permis d'obtenir les données qui ont fait l'objet d'un traitement par le logiciel Microsoft Excel. Pour

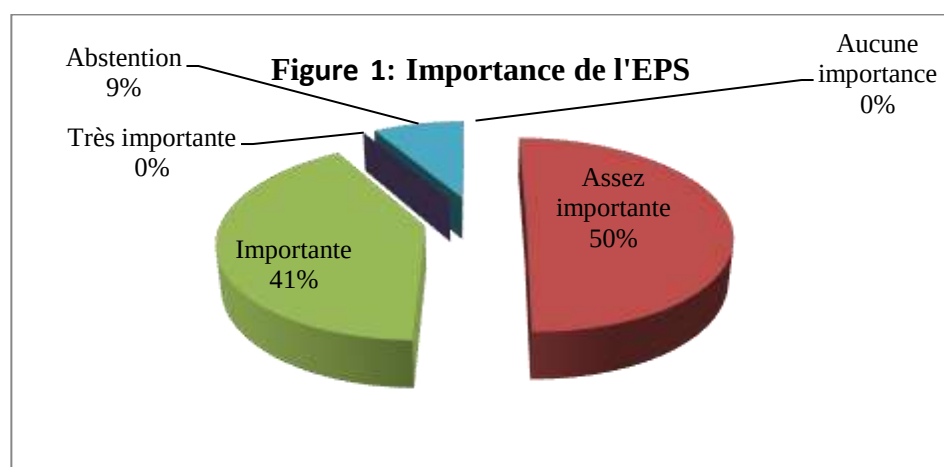
faciliter l'analyse, les résultats obtenus ont été représentés par les diagrammes en secteur.

5. Résultats de l'étude

Dans le but d'analyser les représentations des enseignantes de l'école primaire de Brazzaville sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) et leur capacité d'intervention, il a été utile de présenter leur avis sur : l'importance de l'EPS, la place de l'EPS dans le corpus des disciplines solaires, la connaissance des finalités de l'EPS, la pratique des APS, la capacité à enseigner l'EPS, la formation initiale et la formation continue.

5.1. Importance de l'EPS

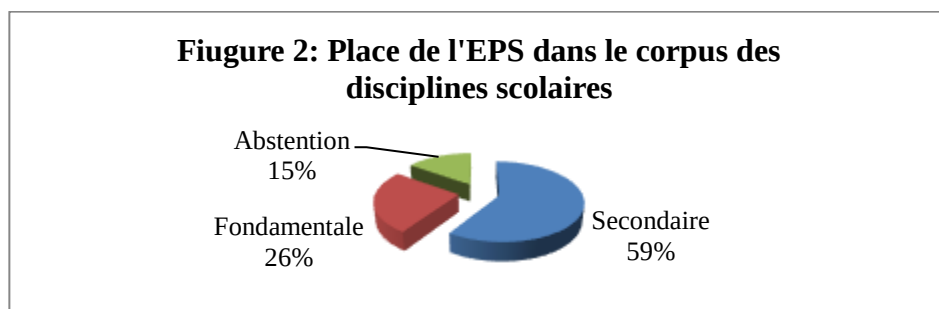
La figure 1 illustre les évocations des institutrices de Brazzaville sur l'importance de l'EPS.



L'analyse des réponses présentées sur cette figure indique une prépondérance des avis assez-importante, suivi de l'évocation importante et d'une abstention, alors que le manque d'importance et l'importance considérable n'ont pas été révélés par les institutrices.

5.2. Place de l'EPS dans le corpus des disciplines scolaires

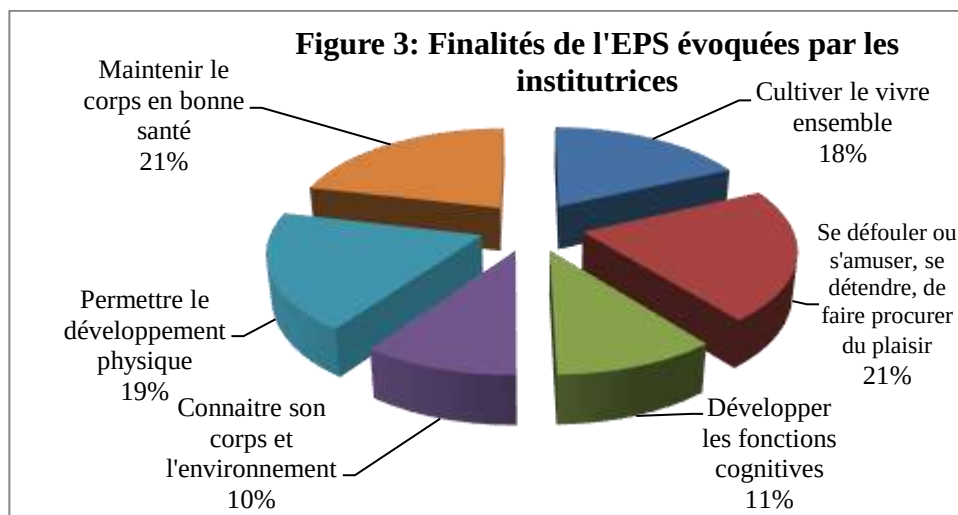
La figure 2 présente les opinions des institutrices relatives à la place de l'EPS dans le corpus des disciplines scolaires.



La lecture de la figure 2 révèle que la majorité des institutrices considèrent l'EPS comme une discipline secondaire, tandis qu'une partie de répondants la trouve fondamentale et une minorité s'est abstenue de se prononcer sur la question.

5.3. Finalités de l'EPS

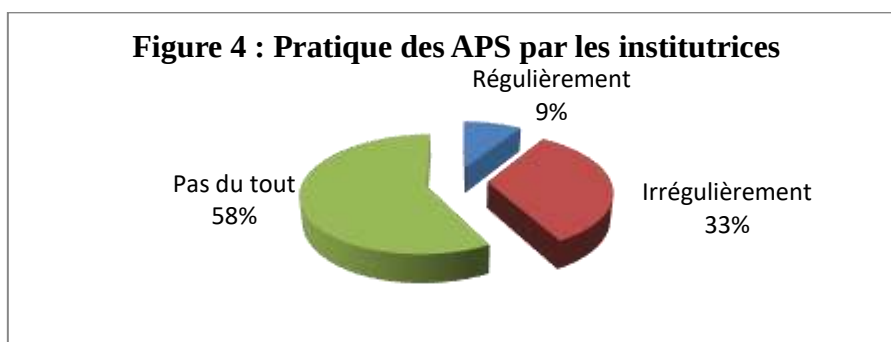
Les avis des institutrices sur les finalités de l'EPS ont été présentés dans la figure 3 ci-après.



Les résultats présentés dans la figure 3 ont permis de montrer que le développement physique, le délassement et le maintien de la bonne santé ont été des valeurs ayant retenu plus l'attention des institutrices, comparativement à la culture du vivre ensemble, la connaissance du corps et de l'environnement.

5.4. *Pratique des activités physiques et sportives*

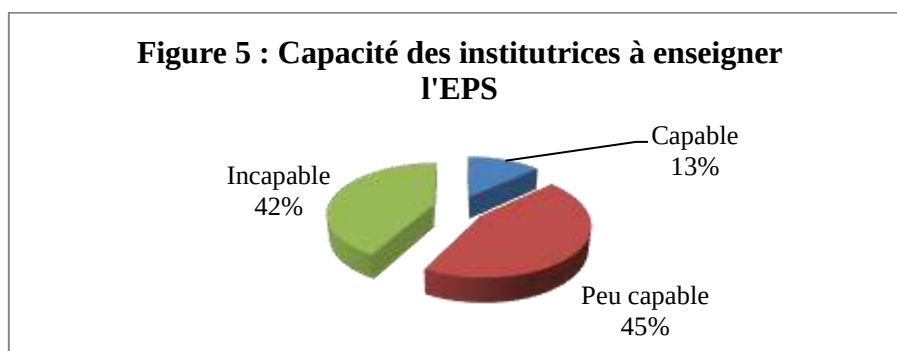
La figure 4 représente les opinions des institutrices relatives à la pratique des Activités Physiques et sportives.



Il ressort des résultats obtenus qu'une grande partie des institutrices ne pratique pas du tout les activités physiques et sportives tandis qu'une partie non négligeable les pratique de façon irrégulière et une minorité en pratique régulièrement.

5.5. Capacité à enseigner l'EPS

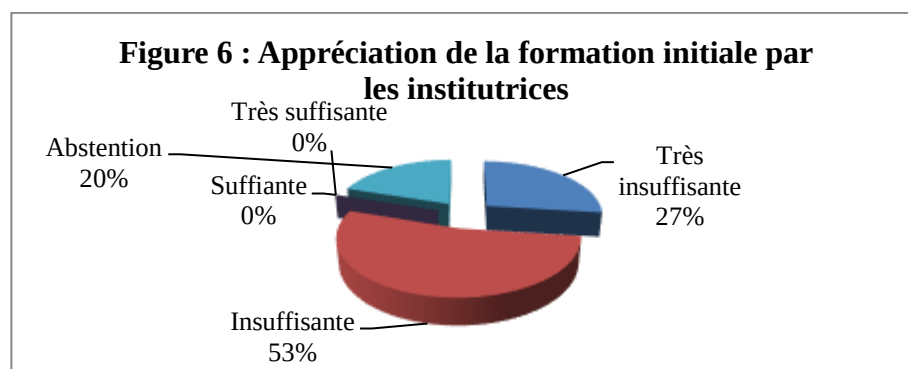
Les opinions des institutrices de Brazzaville à propos de leur capacité à enseigner l'EPS sont représentées dans la figure 5.



Il ressort que les évocations les plus enregistrées indiquent une moindre capacité à enseigner l'EPS par les institutrices, suivie de près de l'avis de celles qui reconnaissent l'incapacité à enseigner cette discipline et de loin de l'évocation d'une minorité capables de l'enseigner.

5.6. Formation initiale

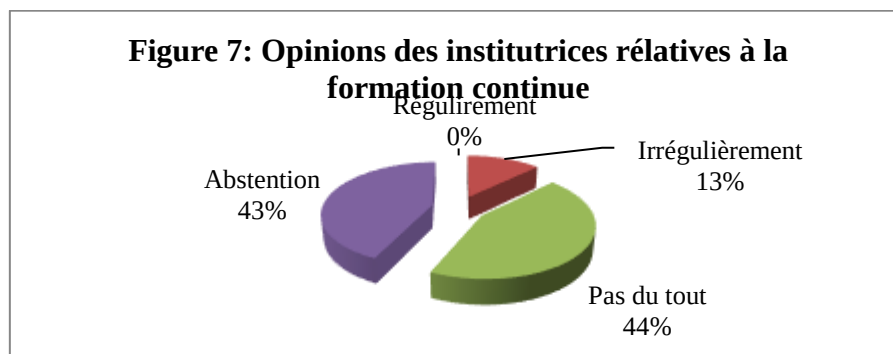
Les appréciations des institutrices de Brazzaville au sujet de leur formation initiale ont été illustrées par la figure 6.



La lecture de cette figure montre une évocation beaucoup plus importante de l'insuffisance de la formation initiale par les institutrices comparativement à celles qui la considèrent très insuffisante et celles qui se sont abstenues d'apporter une réponse à la question.

5.7. Formation continue

La figure 7 représente les appréciations des institutrices au sujet de leur formation continue.



L'analyse de la figure 7 renseigne sur l'inexistence de la formation continue dans le domaine des APS soulignée par une partie des institutrices. Aussi, elle donne des informations sur l'abstention importante à apporter à la question et des avis de celles qui ont évoqué son irrégularité.

6. Discussion

Le but de cette étude est d'analyser les représentations des enseignantes de l'école primaire de Brazzaville sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) et leur capacité d'intervention. Au début de ce travail, tenant compte de l'inexistence des leçons d'EPS à l'école primaire, nous avons pensé que les institutrices avaient des représentations négatives vis-à-vis de l'enseignement de l'EPS et de leurs pratiques pédagogiques dans cette discipline. De façon spécifique, l'analyse a laissé supposer que les institutrices avaient une opinion négative de l'enseignement de l'EPS d'une part et elles n'avaient pas des aptitudes requises pour cette discipline d'autre part. Elles manifestaient en outre un sentiment d'insatisfaction sur leur formation dans le domaine des APS. Cette analyse a conduit à la réalisation d'une enquête par questionnaire. Le questionnaire étant un outil valide en sciences de l'éducation, les résultats de cette étude ne sont pas de moindre intérêt. L'intervention pédagogique est déterminée par le rapport à la discipline, la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) la capacité de présage et la formation sur lesquels sera focalisée la discussion des résultats auxquels nous sommes parvenus.

6.1. Rapport à la discipline

Le rapport à la discipline est étroitement lié à la connaissance de son importance, de sa place dans le système éducatif et de ses finalités. L'importance de la discipline est la considération que chaque acteur de l'éducation à de la discipline en fonction des enjeux de celle-ci et du centre d'intérêt en rapport avec les croyances du sujet. L'avis de la moyenne des institutrices d'une assez-importance de l'EPS (50%) est suivi de l'évocation de l'importance de cette discipline (41%), d'une abstention (9%), alors que le manque d'importance et l'importance considérable n'ont pas été révélés par les institutrices (figure 1). L'importance de l'EPS moyennement rapporté par les institutrices s'explique par les recommandations de l'UNESCO (2015, p. 3) sur l'éducation physique et de l'OMS (op.cit., p. 17) sur l'activité physique. En effet, la reconnaissance en l'EPS d'un droit fondamentale et la pratique de cette discipline pour l'acquisition d'un mode de vie sain et actif en vue de la prévention des maladies chroniques non

transmissibles (l'obésité, le diabète, l'hypertension artérielle) ne sont plus à démontrer dans un contexte de modernisation associée à la sédentarité et ses risques pathologiques.

Par contre, le manque d'importance de l'EPS est tributaire de la négligence de cette discipline d'épanouissement, de développement et de facteur de santé physique, mentale et sociale par ces enseignantes. C'est la raison pour laquelle, elles occupent les enfants avec d'autres disciplines plutôt que de les accompagner dans l'amélioration de leur conduite motrice à travers l'apprentissage moteur. Ces résultats rejoignent ceux de Salaka (op. cit.) qui montrent que les instituteurs Togolais utilisent les plages horaires réservées à l'EPS au profit de l'enseignement d'autres disciplines scolaires. Ce comportement des institutrices peut être rétrograde pour la place de l'EPS dans le système éducatif.

La place de l'EPS dans le corpus des disciplines scolaires correspond à la valeur sociale d'une discipline d'enseignement dans le système éducatif. La lecture révèle que la majorité des institutrices considèrent l'EPS comme une discipline secondaire (59%) tandis qu'une partie la trouve fondamentale (26%) et une minorité s'est abstenue de se prononcer sur la question (15%) (Figure 2). Ces résultats corroborent avec ceux d'autres recherches selon lesquelles, l'EPS est une branche secondaire (Schouwey et Salihi, 2016, p. 9) ou une discipline placée au second plan (Dutrevis et Tockzek, 2007, p. 16). La place secondaire de l'EPS dans le corpus des disciplines scolaires évoquée par plus de la moitié des institutrices de Brazzaville est attribuable au contexte structurel et fonctionnel des établissements scolaires. En effet, les infrastructures, le matériel didactique, la supervision et les évaluations sont inexistantes dans les établissements scolaires primaires. Ce contexte rend difficile l'enseignement, son progrès et induit une amotivation des institutrices (Cheikh, op. cit.). L'amotivation des institutrices à l'enseignement de l'EPS est responsable du manque de connaissance parfaite des finalités de cette discipline.

Les finalités de l'EPS sont les valeurs identifiées dans la société et véhiculées d'une génération à l'autre à travers les enseignements. En EPS, il est mentionné : l'accès à un domaine de culture, la gestion de la vie physique, le développement organique et foncier, l'éducation à l'autonomie, à la sécurité, à la santé, à la citoyenneté, à l'environnement

(Ewamela, 2010, p. 62). Dans cette étude, les institutrices révèlent plus le délassement (21%) suivis du maintien de la bonne santé (21%) et du développement physique (19%). Ce sont des valeurs ayant retenu plus l'attention des institutrices, comparativement à la culture du vivre ensemble (18%), le développement des fonctions cognitives (11%) la connaissance du corps et de l'environnement (10%) (figure 3). Le délassement pointé par ces institutrices est lié à l'aspect ludique des pratiques sociales de référence de l'EPS, à savoir les activités physiques et sportives. Cela se comprend par la non conduite des leçons d'EPS à l'école primaire notamment dans le cycle d'éveil, où il est prévu d'organiser les jeux sportifs à des fins de découverte tandis que dans le cycle de fixation il est prévu des apprentissages. Le maintien de la santé renforce l'hypothèse des bienfaits physiques et mentaux de la pratique de l'activité physique dans la vie humaine à plus forte raison celle de l'enfant en cours de croissance et de développement.

Les faibles évocations de la culture du vivre ensemble, de la connaissance du corps et de l'environnement sont dues au manque de connaissance des finalités de l'EPS. L'EPS est l'excellente discipline d'éducation à la citoyenneté et par voie de connaissance développe l'empathie, la coopération, le rapport à soi et à l'environnement. Ces résultats dénotent un mauvais rapport des institutrices de Brazzaville avec l'EPS qui est attribuable à la polyvalence professionnelle. Philippot et Baillat (2013, p. 8) ont à ce sujet indiqué que le statut de polyvalent de l'instituteur rend complexe la maîtrise des diverses disciplines à enseigner. La maîtrise de la discipline est marquée par la connaissance de la logique interne permettant l'acquisition des savoirs techniques au cours de la pratique des activités physiques et sportives (APS) par les institutrices.

6.2. *Pratique des activités physiques et sportives*

La pratique des APS permet aux acteurs de l'éducation dont les instituteurs à s'approprier les fondamentaux, la réglementation, les principes et règles d'action, les principes de gestion. Cette pratique leur permet d'opérer le choix des stratégies didactiques et pédagogiques adaptées à chaque situation d'enseignement/apprentissage. Il ressort des résultats obtenus qu'une grande partie des institutrices ne pratique pas du tout les APS (58%) tandis qu'une partie non négligeable les

pratique de façon irrégulière (33%) et une faible partie en pratique régulièrement (9%) (figure 4). La non pratique s'explique par le manque de lien entre l'attrait pour la pratique sportive personnelle et le choix des contenus en EPS. Ces résultats sont contraires à ceux de Schouwey et Salihi (op. cit. 53) qui ont obtenu des résultats montrant le lien entre la pratique sportive personnelle et la planification de l'enseignement de l'EPS. Dastugue et al. (2017, p. 41) a relevé la nécessité de la participation des enseignants à des pratiques sportives pour les amène à s'engager avec facilité dans son enseignement. Ce vécu sportif génère les croyances correspondant à des élaborations cognitives faites de constats empiriques et de reconnaissances de formes (Cizeron, 2013, p. 21). Cela permet aux enseignants d'EPS d'analyser les conduites motrices des élèves afin de les guider dans les apprentissages (Dastugue et al., 2017, p. 43). La possibilité d'aborder les contenus d'enseignement en EPS, l'engouement et la place accordée à cette discipline confèrent aux enseignants la capacité à l'enseigner à l'école primaire.

6.3. Capacité à enseigner l'EPS

La capacité renvoie aux compétences éthiques et professionnelles que doit mobiliser l'institutrice. Les résultats indiquent une moindre capacité à enseigner l'EPS, évoquée par 45% d'institutrices de Brazzaville, suivie de près de l'avis de celles qui reconnaissent l'incapacité à enseigner cette discipline (42%) et de loin de l'évocation d'une minorité capables de l'enseigner (13%) (figure 6). La moindre capacité à enseigner l'EPS évoquée par les institutrices est attribuable aux difficultés présentes en EPS. En effet, les enseignants n'affirment pas la maîtrise des pratiques sociales de référence de l'EPS, des principes de gestion et la possibilité à faire agir l'élève notamment par le manque d'implication de celui-ci, de régulation et de mise en place d'un climat pédagogique adéquat (Sarhou, 2003, p. 31 ; Buznic-Bourgeacq, 2017, p. 111). Jomâa et Terrisse (2011, p. 9-13) ont évoqué la source de déplaisir, les difficultés de traitement didactique et d'adaptation de contrat didactique chez les enseignants non spécialistes. Ces difficultés de l'enseignement de l'EPS induisant une incapacité en l'intervention pédagogique peuvent être le reflet de la formation dans le domaine des APS.

6.4. Formation des institutrices dans le domaine de l'APS

La formation des enseignants comprend une formation initiale et une formation continue. La lecture de cette figure montre une évocation plus importante de la formation initiale insuffisante des institutrices (53%) comparativement à celles qui la considèrent très insuffisante (27%) et celles qui se sont abstenues d'apporter une réponse à la question (20%) (figure 6). L'insuffisance de la formation initiale est liée à l'organisation de la partie professionnelle de cette formation notamment en stage. En effet, les stages sont organisés en une journée pour toutes les matières à raison de 30 minutes par matière dans le cycle d'éveil et 60 minutes dans le cycle de fixation. S'agissant de l'organisation de l'EPS en stage, il convient de signaler la perte de temps lors de la sortie des élèves de la classe, les moments de verbalisation, le retour en classe. Par ailleurs, le traitement didactique, le contrat didactique, les régulations didactiques ne font pas l'objet d'un apport des tuteurs pédagogiques pendant ces stages. Un réaménagement des programmes et de l'organisation de la formation initiale centrée davantage sur les remédiations est indispensable (Helou et Lantheaume, 2008, p. 77). La formation initiale peut être complétée par la formation continue.

S'agissant de la formation continue dans le domaine des APS, 44% d'institutrices révèlent qu'elle est inexiste, 13% ont évoqué son irrégularité et 43% se sont abstenues à apporter à la question (figure 7). Ces résultats rejoignent ceux de Schouwey et Salihi (op. cit., p. 55) selon lesquels, les enseignants ne participent quasiment pas à une formation continue dans le domaine de l'EPS. D'où la nécessité d'organiser les formations continues afin de pallier aux difficultés éprouvées par les enseignantes à enseigner l'EPS.

Conclusion

Le but de cette étude a été d'analyser les représentations des enseignantes de l'école primaire de Brazzaville sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) et leur capacité de présage. Pour ce faire, une enquête par questionnaire a permis de montrer que les institutrices ont une représentation négative de l'EPS et de leur

intervention pédagogique. Cela est perceptible à travers l'évocation imprécise des finalités, le mauvais rapport avec la pratique des APS et l'incapacité à enseigner cette discipline. On peut attribuer ces difficultés en EPS à l'insuffisante formation initiale et l'inexistence de la formation continue. Un regard mérite d'être orienté vers les modes d'intervention au cours de la formation en vue développer l'engagement des institutrices en EPS.

Références bibliographiques

- BONHIFROU S. et MEZIT I., 2017, *Étude des représentations sociales des parents, des enseignants d'EPS et des professionnels de la santé à l'école primaire*, Université de Bejaia. www.univ-bejaia.dz. /12/02/2020.
- BUZNIC-BOURGEACY P. et TERRISSE A., 2013, « Le sujet en position d'enseignant : pratiques et discours de trois enseignants d'EPS débutants avec ou sans expérience personnelle dans l'activité enseignée », *Revue Française de Pédagogie*, 154, p. 15-28.
- BUZNIC-BOURGEACY P., 2017, « Prendre en compte l'expérience des enseignants d'EPS débutants : enjeux épistémologiques, heuristiques et formatifs », *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 20 (1) p. 98-118.
- CHEIKH T., 2008, *La problématique de l'enseignement de l'éducation physique à l'école élémentaire : le cas de la commune de Thies*. Mémoire de Maîtrise (STAPS), Université Cheikh Anta Diop, Dakar.
- CIZERON M., 2013, *Du savoir à l'activité : la supervision active et le guidage des apprentissages en éducation physique et en sport*. Habilitation à diriger des recherches (non publiée), Université Blaise Pascal-Clermont Ferrand II.
- COUTAREL F., MADON C. VOLKOFF S. FIARD J., RECOPE M., BEAUJONAN J. et RIX G., 2015, « Enquête sur les conditions de travail auprès des professeurs d'Éducation Physique et Sportive et perspectives d'action ». *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* [en ligne]. 17-1/2015. <http://journalsopenedition.org/pistes/4391>: DOI : 10.4000/piste.491.

- DASTUGUE L., ESCALIE G. et CHALIES S. (2017), *Faire pratiquer des activités physiques, sportives et artistiques dans la formation STAPS : quelle contribution à la professionnalisation des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement ? eJRIEPS* [En ligne], 41 | 2017, mis en ligne le 01 avril 2017, consulté le 01 août 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ejrieps/674> ; DOI : 10.4000/ejrieps.674 Consulté le 23 avril 2020.
- DUTREVIS M. et TOCZEK M.-C. (2007), « Perception des disciplines scolaires et sexe des élèves : le cas des enseignants et des élèves de l'école primaire en France », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 36 (3), p. 1-17.
- EWAMELA A. (2010), *Instructions officielles de l'Education Physique et Sportive. Rapport du symposium national sur l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive de qualité au Congo*, Brazzaville, 20-22 juillet, p. 53-65.
- GAUDREAU N., ROYER E., BEAUMONT C. et FRENETTE E. (2012), « Le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants et leurs pratiques de gestion des comportements en classe », *Revue canadienne de l'éducation*, 35 (1), p. 82-101, <http://journals.sfu.ca/cje/index.php/cje-rce/article/viewFile/891/1154>.
- HAROUNA O.-O., 2010, *Situation actuelle et perspectives de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire au Niger : Cas de l'Inspection de l'Enseignement de Base I de la commune de Dosso*, Monographie, Université Cheikh Anta Diop, Dakar.
- HELOU C. et LANTHEAUME F., 2008, *Les difficultés au travail des enseignants. Exception ou part constitutive du métier ?* URL.<http://journals.openedition.org/rechercheformation/833doi.10.4000/rechercheformation.833> ISSN : 1968-3936.
- Institut National de Recherche et d'Action pédagogiques, 2006, *Programme de l'enseignement primaire en République du Congo. Ministère de l'enseignement primaire et secondaire chargé de l'alphabétisation*, Brazzaville, Édition INRAP.
- JOMÂA B. H. et TERRISSE A., 2011, « De l'expertise à l'enseignement : Analyse comparative du rapport au savoir de deux enseignants d'EPS de spécialités sportives différentes », *Éducation et didactique* [En ligne], 5.3 | 2011, mis en ligne le 30 décembre 2013.

- URL : <http://journals.openedition.org/educationdidactique/1113> ;
DOI : 10.4000/educationdidactique.1113 Consulté le 23 Avril 2020.
- KOFFI R. B., 2016, *Marginalisation de l'éducation physique et sportive dans l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire : cas de lycées et collèges de la commune d'Abobo*. Thèse de Doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody. HAL Id: tel-01543513 <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01543513> Consulté le 22 avril 2020.
- MENGISEN P. (2010), « Égale, mais différente ? » *Revue move it*, news letter de l'ASEP, n°1.
- NAGELS M., 2015, « Fécondation croisée de deux théories : la théorie sociocognitive et la théorie conceptualisation de l'action. Application à la formation et à l'éthique du soin », Communication scientifique au CRAD, Anger le 9 octobre 2015 <http://www.hal.archives-ouvertes.fr/cel.-01217639/document> Consulté le 22 avril 2020.
- Note de service n° 154/MR.JSCIC-CAB du 16 juin 1998, portant organisation des APS en milieu scolaire et universitaire et l'insertion du sport.
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 2010, *Recommandations mondiales sur l'activité physique pour la santé*, Genève, Éditions de l'OMS, 58 p. ISBN 978 92 4 259997 8.
- PATTYN T., 2012, *Quelle place pour l'EPS dans le système éducatif français ?* Mémoire de Master, Université d'Artois.
- PHILIPPOT T. et BAILLAT G., 2013, *La polyvalence des enseignants de l'école primaire : des rhétoriques à l'enseignement au travail*, SNESUP-FSU <http://www.snepsup-fsu.fr/la-polyvalence-des-enseignants-de-l-ecole-primaire%C2%AO-l-enseignant-au-travail> Consulté le 23 avril 2020.
- PRUD'HOMME L., BERGERON G. et FORTIN A., 2015, « Apprendre à différencier : le sens construit par neuf enseignantes en formation initiale engagées dans une démarche d'étude de soi », *Formation et profession*, 23 (3), p. 3-16. <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2015.277> Consulté le 25 avril 2020
- SALAKA K., 2011, *La pratique de l'éducation physique et sportive à l'école élémentaire au Togo : Analyse et perspectives*. Monographie, Université Cheikh Anta Diop Dakar.

- SARTHOU J.- J., 2003, *Enseigner l'EPS : de la réflexion didactique à l'action pédagogique*. Paris, Éditions Actio.
- SCHOUWEY J. et SALIHI L., 2016, *Les représentations de l'Education Physique et Sportive par les enseignants de l'école primaire (5-8 h)*, Mémoire de la Haute École de Fribourg.
- THEPAUT A., 2016, « L'enseignement de l'EPS à l'école primaire : perspectives comparatistes entre disciplines de l'école », 11^{ème} Colloque du SNEP sur l'EPS et réussite pour tous, Villejuif les 17 et 18 novembre 2016 <http://www.snepfsu.net> Consulté le 12 avril 2020.
- TRINQUIER M.-P., 2009, « Approche psychosociale des représentations et pratiques d'enseignement », *Travail et formation en Éducation* [En ligne], 3|2009 <http://journals.openedition.org/tfe/825> consulté le 22 avril 2020.
- UNESCO, 2015, *Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport*. <http://fr.unesco.org/SportCharter> Consulté le 21 octobre 2019.